

TEXTILES, PLASTIQUES, CAOUTCHOUCS, CUIRS SOLIDITE DE LA TEINTE A LA LUMIERE

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1121.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode fixe les conditions à respecter pour évaluer la résistance de la teinte de matériaux exposés à la lumière du jour. Elle s'inspire de la norme NF G 07-012 (Novembre 1972) et de la recommandation ISO/R 105 (1972).

Cette méthode s'applique aux textiles, aux matières plastiques et aux caoutchoucs, à tout revêtement à base de ces matériaux, ainsi qu'au cuir.

2.PRINCIPE

Une éprouvette du matériau à examiner est exposée à la lumière du jour dans des conditions prescrites, à l'abri de la pluie, à côté d'une gamme d'étalons matérialisés par huit teintures bleues sur laine. La solidité à la lumière est évaluée par comparaison de la dégradation de la coloration du matériau avec celle des étalons bleus.

3.APPAREILLAGE

3.1.GAMME D'ETALONS

Les étalons sont des tissus de laine teints en bleu répondant aux spécifications de la norme NF G 07-012, ils s'échelonnent du n° 1 (très faible solidité à la lumière) au n° 8 (très haute solidité à la lumière).

3.2.CHASSIS D'EXPOSITION

répondant aux conditions suivantes :

- châssis incliné à 45°, face au Sud et recouvert avec du verre à vitres ordinaire de 3 mm d'épaisseur,
- éprouvettes placées au moins 70 mm derrière le verre, dans une zone non ombragée.

Le matériel décrit dans la norme NF T 51-055 répond à ces exigences.

3.3.CACHES EN BOIS OU EN CARTON

De dimensions telles qu'ils puissent couvrir la moitié de la surface de chaque étalon bleu et d'une ou de plusieurs éprouvettes ; la face qui ne sera pas en contact avec les matériaux est recouverte d'un film d'aluminium poli.

4.EPROUVETTES

Prélever des éprouvettes de 70 mm de longueur environ, de 20 mm de largeur minimale.

Dans le cas de matériaux textiles, l'éprouvette peut être une bande de tissu, prélevée dans le sens "travers", des fils enroulés et serrés côte-à-côte sur une carte, une nappe de fibres peignée, comprimée et fixée sur un carton.

Pour faciliter les manipulations, l'éprouvette et les étalons bleus peuvent être montés sur une carte. Les échantillons de tissu doivent être découpés de façon que le grand côté soit parallèle à la trame.

Dans le cas de feuilles ou de plaques, découper les éprouvettes aux dimensions ci-dessus.

Dans le cas de matériaux à mouler, mouler une plaque de 3 mm $\pm$ 0,2 mm d'épaisseur et y prélever les éprouvettes.

Pour les produits qui peuvent subir un retrait pendant l'essai, découper les éprouvettes de façon telle que la direction du plus grand retrait soit parallèle au cache afin d'éviter, par déplacement des lignes de séparation entre parties exposées et non exposées, de diminuer la netteté du contraste.

Utiliser des étalons bleus (3.1) de même forme et de même taille que les éprouvettes.

Lorsque plusieurs éprouvettes sont présumées avoir des solidités voisines, on peut utiliser une seule gamme étalon pour plusieurs éprouvettes.

5.MODE OPERATOIRE

- Placer un cache (3.3) sur la moitié de la surface de l'éprouvette, de manière que le bord du cache soit parallèle au petit côté de l'éprouvette. Faire de même pour les étalons bleus (3.1).
- Placer l'éprouvette et les étalons dans le châssis vitré (3.2) et les laisser exposés 24 heures par jour.
- Examiner fréquemment les éprouvettes. Durant l'exposition, nettoyer régulièrement le couvercle de verre.
- Lorsque l'évaluation de la solidité à la lumière est possible, ôter l'éprouvette et les étalons du châssis vitré. Dans le cas de matière plastique, nettoyer l'éprouvette avec de l'eau et la sécher. Dans le cas de textile avec peinture phototropiques, laisser reposer l'éprouvette dans l'obscurité à température ambiante pendant deux heures avant évaluation de la dégradation.
- Comparer le contraste de l'éprouvette aux contrastes des étalons bleus. Donner à l'éprouvette comme solidité de teinte, le numéro de l'étalon bleu qui présente un contraste visuel similaire entre les parties exposées et non exposées.
- Si l'éprouvette présente une dégradation approximativement à mi-chemin entre deux étalons de la gamme bleue, lui attribuer un indice intermédiaire approprié, tel que 3-4.
- Si la coloration de l'éprouvette est plus fugace que celle de l'étalon 1, donner l'indice 1.